

HSBC EE HORIZON TRES LONG TERME

Reporting mensuel

30 mai 2025

Part RE (EUR)

Code AMF : (C) 990000107819

Durée minimale de placement recommandée : 22 ans

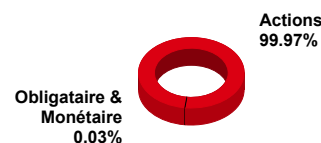
Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Compartiment est de réaliser, sur sa durée de placement recommandée, une performance comparable aux marchés d'actions internationaux représentés par l'indicateur de référence composé de 50% d'actions monde y compris pays émergents hors zone euro et de 50% d'actions de la zone euro. L'indicateur de référence du Compartiment est l'indice composite suivant : 50% MSCI Emu (NR) + 50% MSCI AC World ex Emu (NR).

Le Compartiment est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du Compartiment est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en œuvre par rapport à l'indicateur de référence est : important.

Le Compartiment appartient au profil d'investissement « équilibré horizon retraite », tel que défini par l'article L.224-3 du Code Monétaire et Financier et son arrêté du 7 août 2019 portant application de la réforme de l'épargne retraite, compte tenu du transfert automatique des avoirs des porteurs de parts du Compartiment dont l'horizon de placement retenu (ou à défaut l'échéance de sortie du plan) est devenu inférieur à 22 ans sur un compartiment millésimé du FCPE HSBC EE HORIZON.

Allocation d'actifs



Informations pratiques

Actif total

EUR 30 851 819.94

Valeur liquidative

(REC)(EUR) 28.054

Nombre de fonds sous-jacents détenus

4

Nature juridique

FCPE de droit français

Classification AMF

Actions Internationales

Indice de référence

50% MSCI AC World ex EMU (NR) + 50%

MSCI EMU (EUR)

Affectation des résultats

(REC): Capitalisation

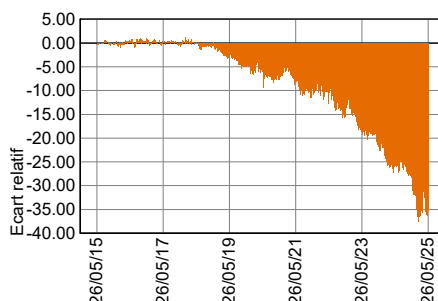
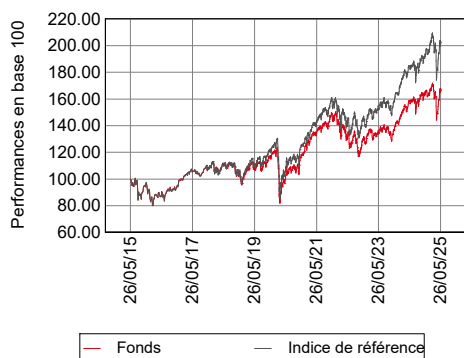
Date de début de gestion*

12/11/2012

Performances et analyse du risque

Performance du fonds face à son indice de référence

Ecart relatif cumulé hebdomadaires



Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans 12/11/2012*	
Fonds	6.61%	6.29%	23.77%	62.65%	66.71%	180.54%
Indice de référence	5.74%	10.49%	39.09%	86.01%	101.82%	222.91%
Ecart relatif	0.87%	-4.20%	-15.32%	-23.36%	-35.11%	-42.37%

Indicateurs & ratios

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans 12/11/2012*	
Volatilité du fonds	15.15%	13.41%	13.39%	15.57%	15.19%
Volatilité de l'indice	15.39%	13.85%	14.17%	16.29%	15.73%
Tracking error ex-post	2.88%	3.13%	4.16%	3.53%	3.30%
Ratio d'information	-1.46	-1.16	-0.72	-0.57	-0.37
Ratio de Sharpe	0.21	0.38	0.66	0.30	0.54

Performances nettes civiles

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	2.50%	13.33%	12.96%	-14.90%	24.24%	0.93%
Indice de référence	3.91%	17.95%	18.49%	-12.65%	25.14%	2.76%
Ecart relatif	-1.41%	-4.62%	-5.53%	-2.26%	-0.90%	-1.83%

	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	23.08%	-11.04%	9.88%	7.06%	8.67%
Indice de référence	25.89%	-9.31%	8.80%	8.05%	7.02%
Ecart relatif	-2.81%	-1.73%	1.08%	-0.98%	1.65%

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

HSBC EE HORIZON TRES LONG TERME

Reporting mensuel

30 mai 2025

Part RE (EUR)

Code AMF : (C) 990000107819

Durée minimale de placement recommandée : 22 ans

Informations importantes

Indices de marché

Source: MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage interne et ne doivent être ni reproduite, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les parties MSCI) ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée. (www.mscibarra.com). Si vous avez des doutes sur la pertinence de cet investissement, vous devriez consulter un conseiller financier indépendant.

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

HSBC Asset Management

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF. L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi. Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de votre entreprise ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de part de fonds, www.ere.hsbc.fr.

Document mis à jour le 11/06/2025.

Copyright © 2025. HSBC Asset Management. Tous droits réservés.

Informations pratiques

Nature juridique

FCPE de droit français

Classification AMF

Actions Internationales

Durée minimale de placement recommandée

22 ans

Indice de référence

50% MSCI AC World ex EMU (NR) + 50% MSCI EMU (EUR)

Affectation des résultats

(REC): Capitalisation

*Date de début de gestion

12/11/2012

Devise comptable

EUR

Valorisation

Quotidienne

Souscriptions / rachats

Dix-millièmes de parts

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire

Caceis Bank

Centralisateur

Caceis Bank

Code ISIN

(REC): HSLTRE

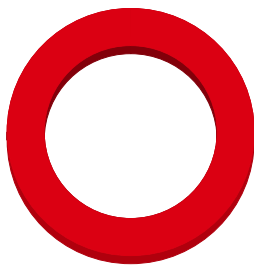
Analyse des choix de gestion

Composition du portefeuille

	30/04/2025 % Actif Net	30/05/2025 % Actif Net	Variation*
Actions**	99.66%	99.97%	< >
Europe	43.26%	44.26%	▲
Monde	43.36%	42.90%	< >
Asie hors Japon	13.03%	12.81%	< >
Monétaire & Liquidités	0.34%	0.03%	< >
Total	100.00%	100.00%	

* Il y a variation sur la période si l'écart de pondération est supérieur à 0.5% en valeur absolue.
** L'exposition aux marchés actions et taux via des contrats de produits dérivés est prise en compte.

Allocation d'actifs
au 30/05/2025



■ Actions	100,0 %
■ Obligataire & Monétaire	0,0 %
Total:	100,0 %

Répartition géographique***
au 30/05/2025



■ Asie hors Japon	12.81%
■ Europe	44.27%
■ Monde	42.91%
Total:	100.00%

***hors liquidités

Principales lignes

	Classes d'actifs	Poids	Performances mensuelles*	Contribution à la performance**
1 HSBC Responsible Investment Funds - SRI Global Equity ZC	Actions	42.90%	6.16%	2.66%
2 HSBC Actions Europe Z	Actions	32.04%	5.88%	1.87%
3 HSBC GIF-AS X JPN EQ ZC EUR	Actions	12.81%	5.71%	0.74%
4 HSBC Euro PME ZC	Actions	12.22%	12.19%	1.46%
Total		99.97%		

* La performance mensuelle des fonds sous-jacents est calculée en Euro à partir des inventaires de HSBC EE HORIZON TRES LONG TERME aux 30/05/2025 et 30/04/2025 suivant la formule : valorisation fin de mois + valorisation mois précédent - 1.
** La contribution à la performance est obtenue en pondérant cette performance : performance mensuelle x poids moyen mensuel.

Principaux choix de gestion du mois

Entrées

	Classes d'actifs	Zones géographiques
Pas d'entrée sur la période		

Sorties

Pas de sortie sur la période

Renforcements

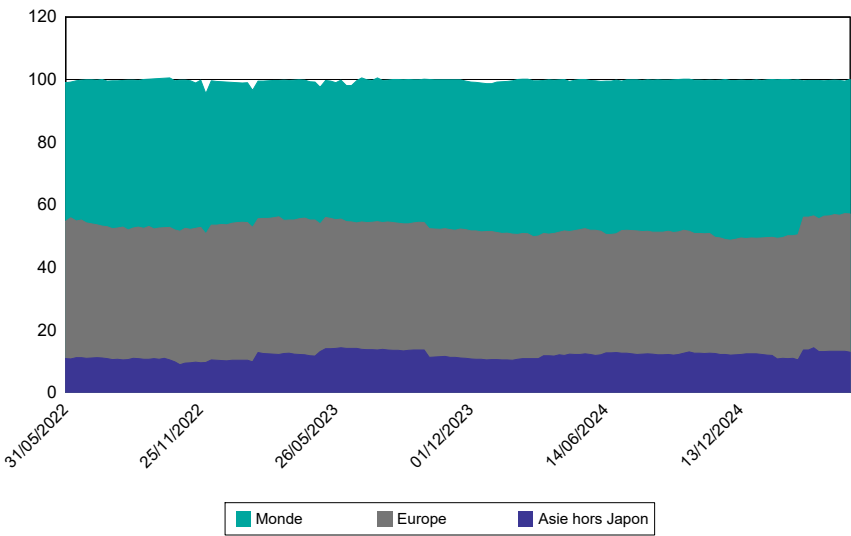
▲ HSBC EURO PME ZC	Actions	Europe
▲ HSBC ACTIONS EUROPE Z	Actions	Europe
▲ HSBC-ASIAJZC-E	Actions	Asie hors Japon
▲ HSBC RIF SRI GLOBAL EQUITY ZC	Actions	Monde

Allègements

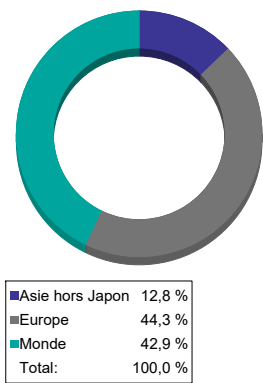
Pas d'allègement sur la période

Analyse de la poche actions*

Evolution par zones géographiques



Poche Actions
au 30/05/2025



Glossaire

Action : Titre de propriété représentatif d'une partie du capital de l'entreprise qui les émet ; l'action peut rapporter un dividende et donne un droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires. Les actions peuvent être cotées en Bourse, mais pas obligatoirement.

Alpha : mesure la surperformance moyenne d'un fonds par rapport son indice de référence - ou bien, la performance qu'aurait réalisée le gérant dans l'hypothèse où celle de l'indice eut été nulle.

Bêta : mesure l'exposition d'un fonds ou d'un titre par rapport au marché ou à son indice de référence.

Delta : sensibilité d'une obligation convertible à la variation de l'action sous-jacente.

Dividende : Revenu tiré d'un placement en titres de capital (actions, certificats d'investissement). Le dividende est généralement versé chaque année et varie en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise.

Duration : Instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif à une variation des taux d'intérêt.

ETF (Exchange Traded Fund) - Support indiciel coté sur un marché.

FCC : Fonds Commun de Créances.

FCPE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Futures : contrat qui permet de prendre position sur l'évolution d'un actif appelé sous-jacent. Par exemple, le contrat future CAC 40 permet d'obtenir la performance (à la hausse ou à la baisse) du panier d'actions du CAC 40.

High Yield (haut rendement) : catégorie d'obligations dont le risque de non remboursement est plus élevé que celui des obligations " Investment Grade ". Obligations spéculatives offrant des rendements élevés qui récompensent la prise de risque prise sur la signature de la société émettrice. Elles correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées en dessous de BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Investment Grade : catégorie d'obligations dont le risque de non-remboursement est faible. Correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées entre AAA et BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Obligation : Titre de créance (c'est à dire qu'il représente une dette) pouvant être émis par une entreprise, remboursable à une date et pour un montant fixés à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.

Obligations aggregate désigne un véhicule d'investissement (FCP, SICAV) composé à la fois d'obligations privées et d'obligations gouvernementales.

Obligations convertibles : obligations qui donnent à son détenteur, durant une période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions. S'assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur.

Obligations covered ou obligations sécurisées sont des obligations garanties et donc adossées à des crédits hypothécaires de première qualité ou à des créances du secteur public (exemple des collectivités). Elles ont donc l'avantage d'être garanties grâce à leur adossement à des actifs.

Obligations inflation : titres indexés sur l'inflation

OPC : Organisme de Placement Collectif.

OPCVM : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières

Options : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre de droit (pas l'obligation) de lui acheter (option d'achat/call) ou de lui vendre (option de vente/put) un actif, moyennant le versement d'une prime.

Plus-value : Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription. Si cette différence est négative, la perte est appelée "moins-value".

Prise en pension : opération de refinancement des banques auprès de la banque centrale, caractérisée par un échange de titres contre de la trésorerie pour une période déterminée.

Produits dérivés : sont des contrats qui permettent de prendre des positions sur des actifs sans les détenir physiquement. On distingue en particulier les contrats futures et les options qui sont standardisés sur les principaux indices boursiers et qui sont échangés sur un marché réglementé.

Ratio d'information : indicateur de la régularité de la surperformance. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Ratio de Sharpe : mesure le supplément de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un placement sans risque (monétaire).

Rendement actuariel : Rendement moyen des titres en portefeuille et détenus jusqu'à leur maturité .

Sensibilité : Mesure de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le prix d'une obligation.

Spread d'une obligation (ou d'un emprunt) : écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque, de durée identique.

Taux actuariel moyen : correspond à la moyenne pondérée des taux de rendement internes des instruments obligataires détenus par un fonds.

Titres de créances négociables (TCN) : titres émis au gré d'un émetteur, représentatifs d'une créance à court ou moyen terme à échéance fixe et négociables sur les marchés réglementés et de gré à gré.

Titrisation, consiste en une transformation d'un ensemble de créances homogènes en titres financiers liquides et négociables.

Trackers (Exchange Traded Funds) : OPCVM indiciel qui a la particularité d'être coté sur un marché réglementé et dont l'objectif de gestion est de répliquer la performance d'un indice boursier de référence.

Tracking Error : Indicateur de risque, la TE mesure la volatilité des écarts de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. En d'autres termes, cet indicateur mesure le risque de divergence de la performance d'un OPC par rapport à celle de son indice.

Valeur liquidative : Valeur unitaire d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (ou FCPE), calculée en divisant l'actif net de la SICAV/du FCP (ou FCPE) par le nombre d'actions ou de parts émises. Les souscriptions et rachats d'actions ou de parts s'effectuent à cette valeur, éventuellement diminuée d'une commission de souscription ou de rachat.

Volatilité : mesure la plus couramment utilisée pour rendre compte du risque historique d'un actif. Basée sur des données passées (ex post), la volatilité exprime un risque absolu (c'est-à-dire un risque de perte ou de gain en capital).

WAL (Weighted Average Life) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle (c'est-à-dire la durée restante jusqu'au remboursement du nominal) des instruments détenus par un fonds. De ce fait, aucune tolérance ne doit être donnée, les risques existent tant que le papier n'est pas totalement amorti.

WAM (Weighted Average Maturity) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle pour les instruments à taux fixe et jusqu'à la prochaine date de réajustement du coupon pour les instruments à taux variable des instruments détenus par un fonds. C'est la maturité moyenne pondérée des titres en portefeuille.

HSBC EE HORIZON TRES LONG TERME

Reporting mensuel

30 mai 2025

Part RE (EUR)

Code AMF : (C) 990000107819

Durée minimale de placement recommandée : 22 ans

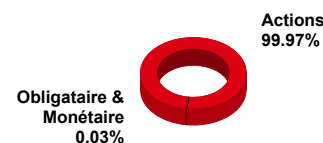
Objectif de gestion

L'objectif de gestion du Compartiment est de réaliser, sur sa durée de placement recommandée, une performance comparable aux marchés d'actions internationaux représentés par l'indicateur de référence composé de 50% d'actions monde y compris pays émergents hors zone euro et de 50% d'actions de la zone euro. L'indicateur de référence du Compartiment est l'indice composite suivant : 50% MSCI Emu (NR) + 50% MSCI AC World ex Emu (NR).

Le Compartiment est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du Compartiment est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en œuvre par rapport à l'indicateur de référence est : important.

Le Compartiment appartient au profil d'investissement « équilibré horizon retraite », tel que défini par l'article L.224-3 du Code Monétaire et Financier et son arrêté du 7 août 2019 portant application de la réforme de l'épargne retraite, compte tenu du transfert automatique des avoirs des porteurs de parts du Compartiment dont l'horizon de placement retenu (ou à défaut l'échéance de sortie du plan) est devenu inférieur à 22 ans sur un compartiment millésimé du FCPE HSBC EE HORIZON.

Allocation d'actifs



Informations pratiques

Actif total

EUR 30 851 819.94

Valeur liquidative

(REC)(EUR) 28.054

Nombre de fonds sous-jacents détenus

4

Nature juridique

FCPE de droit français

Classification AMF

Actions Internationales

Indice de référence

50% MSCI AC World ex EMU (NR) + 50%

MSCI EMU (EUR)

Affectation des résultats

(REC): Capitalisation

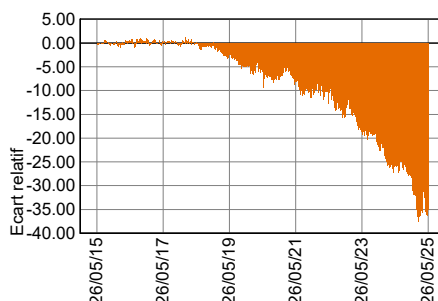
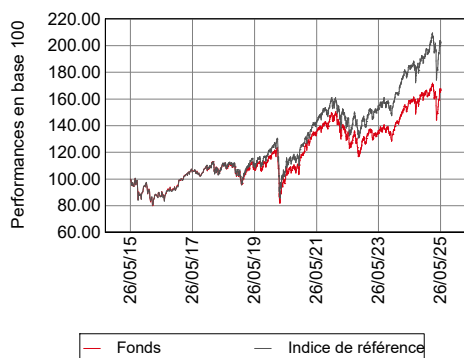
Date de début de gestion*

12/11/2012

Performances et analyse du risque

Performance du fonds face à son indice de référence

Ecart relatif cumulé hebdomadaires



Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans 12/11/2012*	
Fonds	6.61%	6.29%	23.77%	62.65%	66.71%	180.54%
Indice de référence	5.74%	10.49%	39.09%	86.01%	101.82%	222.91%
Ecart relatif	0.87%	-4.20%	-15.32%	-23.36%	-35.11%	-42.37%

Indicateurs & ratios

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans 12/11/2012*	
Volatilité du fonds	15.15%	13.41%	13.39%	15.57%	15.19%
Volatilité de l'indice	15.39%	13.85%	14.17%	16.29%	15.73%
Tracking error ex-post	2.88%	3.13%	4.16%	3.53%	3.30%
Ratio d'information	-1.46	-1.16	-0.72	-0.57	-0.37
Ratio de Sharpe	0.21	0.38	0.66	0.30	0.54

Performances nettes civiles

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	2.50%	13.33%	12.96%	-14.90%	24.24%	0.93%
Indice de référence	3.91%	17.95%	18.49%	-12.65%	25.14%	2.76%
Ecart relatif	-1.41%	-4.62%	-5.53%	-2.26%	-0.90%	-1.83%

	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	23.08%	-11.04%	9.88%	7.06%	8.67%
Indice de référence	25.89%	-9.31%	8.80%	8.05%	7.02%
Ecart relatif	-2.81%	-1.73%	1.08%	-0.98%	1.65%

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

HSBC EE HORIZON TRES LONG TERME

Reporting mensuel

30 mai 2025

Part RE (EUR)

Code AMF : (C) 990000107819

Durée minimale de placement recommandée : 22 ans

Informations importantes

Indices de marché

Source: MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage interne et ne doivent être ni reproduite, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les parties MSCI) ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée. (www.mscibarra.com). Si vous avez des doutes sur la pertinence de cet investissement, vous devriez consulter un conseiller financier indépendant.

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

HSBC Asset Management

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF.

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de votre entreprise ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de part de fonds, www.ere.hsbc.fr.

Document mis à jour le 11/06/2025.

Copyright © 2025. HSBC Asset Management. Tous droits réservés.

Informations pratiques

Nature juridique

FCPE de droit français

Classification AMF

Actions Internationales

Durée minimale de placement recommandée

22 ans

Indice de référence

50% MSCI AC World ex EMU (NR) + 50% MSCI EMU (EUR)

Affectation des résultats

(REC): Capitalisation

*Date de début de gestion

12/11/2012

Devise comptable

EUR

Valorisation

Quotidienne

Souscriptions / rachats

Dix-millièmes de parts

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire

Caceis Bank

Centralisateur

Caceis Bank

Code ISIN

(REC): HSLTRE